

Les Russes ont enlevé un grand nombre de ces pilotes.

L'EMOTION A PETERSBOURG

Petersbourg, 17 juin. — Une dépêche officielle du général Kouropatkine, communiquée dans la matinée d'hier, et annonçant la supériorité numérique des Japonais, a causé quelque inquiétude.

Dans la soirée, une nouvelle du Messenger officiel, confirmant la retraite des Russes, a produit un gros effet. On regretta surtout que les Russes, cette fois encore se seraient trouvés dans un état d'infériorité numérique aussi marquée.

Mais quand on reçut, ici, une dépêche d'une agence anglaise annonçant que mille Russes étaient tués et de nombreux canons pris, un mouvement de colère se produisit, auquel succéda bientôt une profonde dépression morale.

Tous les échecs sur mer avaient fait, pour ainsi dire, le public froid. On avait fait l'abandon de tout espoir d'une victoire navale, reportant tout sur l'armée de terre, et, aujourd'hui, on énumère les noms qui semblent appartenir de droite ou de gauche au passage des armes russes: hier, Turenchen, Kün-Chou; aujourd'hui, Vafangou, l'opinion publique devient de plus en plus féroce en présence des restrictions qui demeurent dans les dépêches officielles.

Les renforts russes

La mobilisation, à Moscou, continue. Le régiment Troitzka Serguiski, dédoublé, ira à Samara et Kalouga, remplacer les régiments partis. Les officiers d'artillerie de réserve vont passer quinze jours à Varsovie, pour se familiariser avec les nouveaux canons. Parmi eux se trouve le chef d'escadron le plus âgé, âgé de vingt-neuf ans, de nombreux médecins et des hommes de lettres.

La famine en Russie

Odesa, 17 juin. — La crise industrielle et commerciale s'aggrave de jour en jour. Après une série de faillites et de banqueroutes des maisons de commerce, petites ou moyennes, voilà que les grandes et solides maisons — la maison Fischerovitch et d'autres — cessent leurs paiements.

Plusieurs usines et fabriques ont cessé le travail; d'autres ne gardent que la moitié ou le tiers de leur personnel, ou bien ne travaillent que quelques heures par jour. Dans un des faubourgs de notre ville, à Moldavanka, le typhus de famine sévit. On constate journellement de nombreux décès.

Moukden menacé

Petersbourg, 17 juin. — On annonce que les Japonais partis de Siou-Yen menacent Kal-Tchéou et que l'armée du général Kouropatkine avance sur Moukden. L'ordre de marche de Kouropatkine confirme que les pertes à Vafangou ont été très élevées. Ce journal croit que les 6 et 11e divisions japonaises avec une brigade de cavalerie, sous les ordres du général Nogi, ont été engagées. On dit que quatre mille Russes ont été mis hors de combat.

Le correspondant du « Daily Mail » au quartier général de la première armée japonaise télégraphie d'Antoung, le 15 juin, que les forces russes sous le commandement du général Kouropatkine font face à la première armée japonaise, au nord-nord-est, pendant qu'une autre armée russe qui a reçu des renforts importants attaque la deuxième armée.

Le siège de Port-Arthur

L'offensive des Japonais sur terre ne les empêche pas de continuer leurs tentatives pour enlever Port-Arthur; et cela d'autant plus activement que la flotte russe sera, si l'on s'en rapporte aux nouvelles les plus dignes de foi, prête à prendre la mer sous très peu de jours.

Les dernières informations que nous avons reçues, sont les suivantes: Shanghai, 15 juin. — Les réparations des navires russes ont été effectuées au moyen de fils d'acier placés sur les parties endommagées.

Cinq seulement des cuirassés et croiseurs sont en état de combattre. Ces navires sont: le « Poltava », le « Sevastopol », le « Bayan », l'« Askold » et le « Novik ».

On télégraphie de Tchoufou: Les Russes ont donné aux Chinois l'ordre de se tenir en dehors d'une zone de sept milles autour de Port-Arthur. Un grand nombre de Chinois continuent à arriver ici; ils déclarent que les Russes ont des approvisionnements suffisants pour six mois à raison de leur situation.

Au cours du bombardement du 13 courant les Japonais ont détruit le «bare de Tchao-Ping-Tao». Deux réfugiés grecs déclarent que les Japonais débarquent en nombre considérable à quelques milles au sud de Kai-Tchéou et qu'un vif engagement avait eu lieu hier après-midi au sud-est de cette localité.

Les Chinois déclarent que quelques-uns des blessés sont dirigés sur Moukden par chemin de fer.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 17 juin. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet. M. Maruéjouls, indisposé, n'assistait pas à la séance. Des axes a fait connaître au conseil les explications qu'il se propose de donner à la Chambre en réponse aux interpellations de M. Prache sur la franc-maçonnerie, et de M. Spronck sur des axes de collaboration qui se seraient produits à Belfort, interpellations qui figurent les premières à l'ordre du jour.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 17 juin. — La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. BRISSON. A propos du procès-verbal, M. BERRETTE sur le Million des Chartreux ait communiqué à la presse une protestation contre les paroles qu'il a prononcées.

Le président. — Cela n'a rien à voir avec le procès-verbal. M. BERRETTE. — Je me borne à protester contre les procédés de la commission. (Bruit.)

philosophique, qui, suivant l'expression de M. Gavril, tient le milieu entre une académie philosophique et un conseil d'État. «Voilà le lot du 20 juillet 1881 sur la presse, la loi sur le droit d'abonnement et la loi du 1er juillet 1901 sur les associations.»

M. BAGNOL. — C'est grave. M. PRACHE. — Oui, messieurs, c'est grave de voir une association vivre les lois du pays.

M. PRACHE. — La Bibliothèque nationale n'a pas la collection du Bulletin du Grand-Orient. Les citoyens qui voudraient consulter cette collection sont donc privés dans leur droit, ce qui est inadmissible dans un pays libre.

M. MAGNAUDE. — Ils se font tous entendre et se font tous entendre. M. PRACHE. — Les franc-maçons forment des sociétés qui ne sont pas autorisées et qui n'ont pas le droit de posséder. Des personnes intéressées, séduites par les promesses des sociétés maçonniques, cela n'est pas légal.

M. PRACHE. — D'après leur Constitution, les franc-maçons s'engagent à rechercher la vérité et à défendre la morale. D'autre part, les franc-maçons ont organisé de véritables cérémonies religieuses.

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

M. PRACHE. — Il y a à dire de quoi faire un vaudeville les plus déplorables. Est-ce ainsi que la franc-maçonnerie développe l'intelligence de ses adhérents?

Quand une loge est constituée, le Grand-Orient demande au ministre de l'Intérieur de donner les ordres nécessaires pour que cette loge jouisse de toute la sécurité à laquelle elle a droit, et le Ministre de l'Intérieur lui fait réponse.

Le franc-maçonnerie n'est donc nullement une société secrète. Ses aux, franc-maçons, sous le nom de braves gens, petits commerçants, fonctionnaires, officiers, instituteurs ou autres qui sont pourvus du diplôme de ses adversaires, et des amitiés de la congrégation.

Le Croix publiait, ces jours derniers, un article intitulé «Les franc-maçons», et dans lequel il exposait la formation d'une société qui vient de se fonder contre la franc-maçonnerie et dont les membres s'engagent notamment à se réunir de préférence chez les marchands bien pensants ou du moins indépendants. (Exclamations à gauche. Mouvements divers.)

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Le franc-maçonnerie a traversé des jours d'épreuves, mais elle a su souffrir avec dignité et avec un courage qui lui a permis de venir à bout de son idéal.

Les membres du Grand-Orient ne peuvent faire un acte contraire à la loi, par exemple, assister à un enterrement civil.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

M. LAFERRERE. — C'est le petit académisme avec le corps de St-François.

est donné. Jenatton paye devant le Sénat de l'empereur un saluant.

Jenatton (Allemand) a fait le trajet en 1 h. 26 minutes 56 secondes. — Thérèse (Française), 1 h. 32' 55". — Edge (Anglais), 1 h. 34' 44". — Cling (Anglais), 1 h. 32' 55". — Jarrot (Anglais), 1 h. 35' 18". — Salleron (Français), 1 h. 35' 53". — De Caters (Allemand), 1 h. 32' 55". — De Crawitz (Belge), 1 h. 46' 55". — Cagno (Italien), 1 h. 54' 57". — Braun (Autrichien), 1 h. 56' 53". — Werner (Autrichien), 1 h. 58' 41".

L'empereur s'est rendu avec l'ambassadeur des États-Unis à une tribune située au-dessus de la tribune de Jenatton, et d'où il a observé la course. Le public lui a fait une ovation.

A 11 h. 45, il s'est rendu en automobile à Hombourg pour déjeuner au château.

DEUXIEME TOUR Dans le deuxième tour, Thérèse (Française) batte le record d'une seconde qui avait été battu par Jenatton, sur son concurrent allemand Jenatton.

Le temps total des deux tours pour Thérèse est de 2 h. 53' 45". Il est pour Jenatton, de 2 h. 56' 29". Le temps total pour Thérèse est de 5 h. 47' 34".

VIENNET EN SUITE: Gising (Anglais), 3 h. 7' 21". — Storero (Italien), 3 h. 26' 44". — Jarrot (Anglais), 3 h. 28' 53". — De Caters (Allemand), 3 h. 28' 53". — Lanca (Italien), 3 h. 37' 7". — De Cagno (Italien), 3 h. 48' 2". — Braun (Autrichien), 3 h. 38' 4". — Salleron (Français), 3 h. 40' 4". — Werner (Autrichien), 3 h. 51' 29".

TROISIEME TOUR Jenatton (Allemand), passe le premier, ayant battu les premiers tours en 1 h. 26 minutes 56 secondes. Ses compatriotes lui font une ovation colossale.

Pau après, le Français Thérèse est signalé et passe bientôt, ayant couvert les trois premiers tours en 1 h. 23 m. 40 s. Il a donc 9 minutes 35 s. d'avance sur Jenatton.

La lutte entre ces deux hommes est splendide et semble devoir se terminer à l'avantage du Français, dont la régularité de marche est remarquable.

L'allure des concurrents anglais est très régulière. Le télégraphe est très bien installé, mais 200 journalistes, représentant les journaux du monde entier, sont là, et cette affluence cause forcément de gros retards dans l'envoi des dépêches.

La vitesse moyenne de Thérèse, pendant le troisième tour, a été de 85 kilomètres à l'heure.

Le chaleur est accablante. On se demande comment les pneumatiques peuvent tenir. L'empereur d'Allemagne, parti déjeuner, revient à quatre heures assister à l'arrivée.

Après Thérèse, passent: De Caters (Allemand), ayant couvert les trois tours en 5 h. 6 m. 25 s. Lanca (Italien), en 5 h. 25 m. Edge (Anglais), en 5 h. 45 m.

La régularité de marche de la voiture de Thérèse a émerveillé les concurrents eux-mêmes. C'est une véritable horloge qui, une fois remontée, ne s'arrête plus.

VICTOIRE DU FRANÇAIS THERY L'émotion croît de minute en minute pendant le dernier tour. La marotte de Thérèse fait l'objet de la plus vive attention et l'anxiété des partisans du coureur français est grande, cependant. Si par un accident toujours possible la victoire allait échapper au vaillant coureur au moment même où il se sentait le plus assuré d'un succès, il n'y aurait rien de plus fâcheux que se produire.

Thérèse, Français, sur voiture Richard-Braiser, termine premier le parcours, couvrant la distance en 5 h. 44 m. La baronne de Leitenberger, en voiture Mercedes, se classe seconde en 6 h. 1 m. 28 s.

La coupe Gordon-Bennett revient donc à la France pour la troisième fois depuis sa création. Une ovation immense, indescriptible, est faite au vainqueur, qui est très ému.

GRAVE ACCIDENT On télégraphie d'Usingens (Tunisie) que le baron Leitenberger, de Vienne, vient de succomber, ce matin, à l'hôpital, à la suite d'un accident d'automobile qui a eu lieu hier dans l'après-midi.

L'automobile dans laquelle le baron Leitenberger se trouvait avec sa femme est tombée dans le fossé de la route, à une courbe à pente rapide, près de Grabewiesbeck, et s'est renversée.

Le baron de Leitenberger a été aussi grièvement blessé et le mécanicien a reçu des blessures très graves.

Renvoi de la discussion

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi prochain.

La séance est levée à 6 heures 30.

SENAT

Paris, 17 juin. — La séance s'ouvre à trois heures, sous la présidence de M. FALLIERES.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur les propositions de loi tendant à modifier la loi de 1898 sur les accidents du travail.

La discussion reprend à l'article 4 (paragraphe 3) de la loi de 1898, (fraîs d'hospitalisation à la charge du chef d'entreprise).

M. P. STRAUSS dit que le texte proposé par le Sénat réalise un progrès très important, mais il ne peut consentir, il met à la charge du chef d'entreprise, dans des conditions parfaitement claires, les frais d'hospitalisation, et il fixe le tarif de ces frais, conformément aux énumérations de la loi de 1898 sur l'assistance médicale gratuite d'après la loi de 1892.

L'orateur accepte cette base de calcul; mais il demande que la majoration soit portée à 50 %. Elle est rendue nécessaire par la nature des soins qu'exigent en général les victimes d'accidents du travail, lesquels relèvent de la chirurgie.

D'autre part, il ne semble pas possible à M. Strauss de déterminer, comme le fait la commission, un maximum pour le prix de l'indemnité, car si ce maximum est trop élevé, il sera inutilement limité par la loi.

M. PAUL STRAUSS. — Ce tarif acquiesce une base légale ipso facto par le vote de mon amendement, mais il restera modifié par les formes et les limites fixées par sa rédaction.

M. CHOVEL, rapporteur, dit que la question qui se pose est de savoir si le patron ou non a la charge de la totalité des frais d'hospitalisation. M. Strauss se prononce pour l'affirmative, la commission pour la négative.

Le patron paie déjà les frais d'entretien; ces frais constituent une partie des frais d'hospitalisation. Si on met ceci à la charge du patron, le patron paiera deux fois la même dette.

De plus, il y aura un avantage excessif pour les victimes d'accidents qui se feront hospitaliser au lieu de se faire soigner chez elles.

La commission demande donc que les frais d'hospitalisation soient supportés partie par le patron et partie par l'Assistance publique.

Elle accepte, conformément à l'amendement de M. Strauss, que la somme payée à l'hôpital pour l'hospitalisation de la victime d'un accident, soit conforme au tarif de l'assistance médicale gratuite majorée de 50 % et non plus de 40 %.

L'amendement de M. Strauss est adopté, à l'unanimité, sous réserve de la disposition tendant à appliquer aux hospitalisations d'ouvriers victimes d'accidents, le tarif commun et non un autre plus réduit fixé par la commission.

Les articles 4 à 16 sont adoptés. La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

Le Sénat décide qu'il commencera jeudi prochain la discussion du projet de loi portant suppression de l'enseignement congrégationnel.

La séance est levée à 6 heures.

COURSE INTERNATIONALE D'AUTOS SAALBURG, 17 juin. — Aujourd'hui a été courue, pour la cinquième fois, la grande épreuve internationale d'automobiles créée par M. Gordon-Bennett.

Le point de départ de la course est à Saalburg, près de Hombourg, la station balnéaire bien connue. Le circuit passe par Usingen, Weilburg, Limbourg, Linder, Kirberg, Hünkerkrohn et Neuhof, soit au total 157 kilomètres 500. Les voitures concurrentes, au nombre de 19, ont à faire ce parcours quatre fois.

Grève de cochers de fiacre

Paris, 17 juin. — Le syndicat des cochers de fiacre avait fait la grève de ce jour et de demain. La grève devait être déclarée ce matin chez les loueurs ou la moyenne serait supérieure à seize francs.

En vertu de cette décision, environ 1.300 cochers de la compagnie l'Urbanisme, dirigés par la Générale, le mouvement n'a été pas encore largement désigné, je pense que ce sera pour demain.

Nous allons aujourd'hui organiser la résistance envers l'Urbanisme. Des délégués, pris dans chaque dépôt, seront choisis pour former une députation qui se rendra auprès du directeur.

Le secrétaire de la chambre syndicale nous dit, enfin, que si les Compagnies s'obstinent à ne pas baisser la moyenne, le mouvement prendra demain une extension considérable.

Donnons, en terminant, le prix de la moyenne, aujourd'hui fixé dans les Compagnies et chez les loueurs.

Urbanisme, 17 fr. 50 (en diminution de 0,25 sur hier); Compagnie générale, 18 fr. 50; loueurs, de 16 à 17 francs.

Les cochers se voient pas payer plus de 16 fr. pour la grande course, 12 fr. pour la petite journée et 6 fr. pour la nuit.

L'attentat contre le gouverneur de la Finlande HORT DU GENERAL SOBRIKOFF Petersbourg, 17 juin. — Le général Sobrikoïf, gouverneur de la Finlande, a été victime d'un attentat.

Le meurtrier a été tué sur le coup. Le général Sobrikoïf a été blessé à la tête et à la poitrine.

Le meurtrier a été tué sur le coup. Le général Sobrikoïf a été blessé à la tête et à la poitrine.

Le meurtrier a été tué sur le coup. Le général Sobrikoïf a été blessé à la tête et à la poitrine.

Le meurtrier a été tué sur le coup. Le général Sobrikoïf a été blessé à la tête et à la poitrine.

Le meurtrier a été tué sur le coup. Le général Sobrikoïf a été blessé à la tête et à la poitrine.

Mais après avoir les premiers secours, le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile.

Le général Sobrikoïf fut transporté à son domicile. Le général Sobrikoïf fut transporté